



Conseil municipal du 19 décembre 2022

Délibération n° 126-22

Objet : Dénomination d'un passage réaménagé entre l'avenue du Souvenir et le parking des Verchères
Dénomination d'un passage allant de la rue de Hartford au boulevard du Général de Gaulle

Date de convocation : 13/12/2022

Présidence : Renaud PFEFFER - Maire

Secrétaire élu : Véronique ZIMMERMANN

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT – Dorothee RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL - Jean-François FONTROBERT - Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD - Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET – Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN - Serge CAFIERO – Anne-Laurence OLTRA - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Raphaëlle GUERIAUD - Anne BLANCHET – Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS

Membres excusés et représentés :

Loïc BIOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD

Jocelyne TACCHINI a donné pouvoir à Renaud PFEFFER

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale CHAPOT

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sophie PIVOT

Membres absents :

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

Deux passages situés sur la commune de Mornant sont à identifier.

Le premier, entre l'avenue du Souvenir et le parking des Verchères, a été réhabilité dans le cadre du réaménagement de l'immeuble des Passerelles.

Après accord de la famille, est plébiscité le nom de « passage du Docteur René Vial » en reconnaissance de sa carrière professionnelle et de son engagement en tant que bénévole au sein des sapeurs-pompiers, et de son dévouement au service des mornantais.

Pour le deuxième passage, allant de la rue de Hartford au boulevard du Général de Gaulle, est plébiscité le nom de « passage du Regard », en lien avec le Regard de l'aqueduc présent sur place.

Ces dénominations sont une compétence du conseil municipal, comme le prévoit l'article L 2121-29 du CGCT.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de dénommer « passage du Docteur René Vial », le passage situé entre l'avenue du Souvenir et le parking des Verchères.

Est proposé également de dénommer « passage du Regard », le passage allant de la rue de Hartford au boulevard Général de Gaulle.

La commission Aménagement du Territoire, réunie le 05 décembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Jean-François FONTROBERT,
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **DÉNOMMER** « Passage du Docteur René Vial », le passage situé entre l'avenue du Souvenir et le parking des Verchères,
- DE **DÉNOMMER** « Passage du Regard », le passage allant de la rue de Hartford au boulevard du Général de Gaulle,
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à entreprendre toute démarche s'y rapportant.

Mornant, le 19 décembre 2022

Le Maire,

Renaud PFEFFER

